

COMMUNE DE VERNIER
PROJET DE MOTION

au sens des articles 40 et suivants du règlement du Conseil municipal de Vernier

Des camions poubelles électriques

Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux,

Nous le savons, notre société dépend très fortement de notre capacité à transformer la matière première et le pétrole y joue un rôle premier lorsqu'il s'agit **de déplacer des matériaux**.

La raréfaction des sources de pétroles doit nous interpeller au plus haut point. Plusieurs sources indiquent que le pic de production du pétrole conventionnel est passé en 2011 et que le pic du pétrole non-conventionnel (sable bitumeux) devrait atteindre son maximum en 2025.

Dès lors, quid de toutes nos **activités impérieuses** dépendantes de cette énergie, telles que : chauffage ou déplacement des matières. Oui, comment allons-nous maintenir notre société sans cette source d'énergie si précieuse pour réaliser ces tâches ?

Que ce soit pour des motifs de climat comme pour des motifs d'épuisement des énergies fossiles, il nous faut nous transformer et investir dans d'autres sources d'énergies décarbonées. Ce mur de la non-disponibilité du pétrole doit être anticipé en réalisant maintenant ce changement. Sinon, ce dernier sera **trop abrupt et insurmontable, mettant en péril le fonctionnement de notre société**.

Dans cette problématique, l'électricité produite par ces sources d'énergies faiblement carbonées viennent à notre rescousse. Dès lors, nous pouvons d'ores et déjà réaliser le levage des déchets en nous passant du pétrole.

Outre la capacité de pouvoir se prémunir de la raréfaction du pétrole, le moteur électrique amène son lot de bienfaits. Les véhicules sont **moins bruyants** en déplacements, mais surtout silencieux à l'arrêt lors de la levée des poubelles.

À titre informatif, sachez que la commune de Meyrin a voté l'achat de deux camions électriques. Certes l'investissement est plus important, mais leurs calculs montrent qu'au final c'est aussi **une affaire financière**, car les frais d'entretien sont bien moins coûteux tout comme le plein d'électrons.

Tous les facteurs sont réunis pour aller de l'avant et pour que notre commune demande aux prestataires des véhicules électriques !

Par ces motifs, le Conseil municipal de Vernier, invite le Conseil administratif :

à l'échéance du contrat courant, de contracter une levée des déchets avec une flotte à 100 % électrique.

Cédric BRINER, Lucia DAHLAB, Anne COMPAGNON KAUFMANN, Thérèse
OSMAN WATA
Conseill·ère·er municipal·e

Vernier, le 12 juin 2022